

## Compte rendu de la réunion du Comité de Pilotage n°42 du 28 août 2007

### Participants :

Bernard BASSET – ATEC-ITS France  
Roland COTTE – CERTU  
Catherine DABROWSKI – URBA 2000  
Philippe DELCOURT – URBA 2000  
Bernard DUHEM - PREDIT  
Anne-Marie FREDERIC – GART  
Jean-Louis GRAINDORGE – URBA 2000  
Patrick GENDRE – CETE Méditerranée  
Jean-François JANIN - Mission des Transports Intelligents, DGMT  
Roger LAMBERT – Mission des Transports Intelligents, DGMT  
Hugues ROMAIN - RCS  
Frédéric SCHETTINI - MOBIGIS  
Guillaume USTER – INRETS

### **1. Approbation du compte-rendu de la réunion n°41 d u 14 juin 2007 à Orléans**

Aucune remarque n'a été faite sur le compte rendu. Roland COTTE ajoute qu'un appel d'offres a été lancé le 20 août pour l'étude sur l'impact des ITS sur les émissions de CO<sub>2</sub>. 3 dossiers ont déjà été retirés. Les offres doivent être remises le 10 septembre.

### **Décision**

Le compte rendu de la réunion du Comité de Pilotage de la PREDIM n°41 du 14 juin 2007 est approuvé.

### **2. Documents de communication**

#### 2.1 Le rapport d'activités de la PREDIM

Jean-François JANIN explique que ce document a été initialement présenté au Conseil Scientifique en janvier 2007. Il s'est enrichi au fil des mois grâce à un important travail coopératif sur un outil « wiki ». Le fichier extrait a été corrigé en fonction de l'évolution de l'actualité, relu et mis en forme.

Quelques remarques sont formulées : .

Guillaume USTER estime que, même si on se situe dans un cadre de recherche, il aurait été préférable de positionner les enjeux avant les outils.

Roland COTTE répond qu'il est nécessaire de présenter les évolutions technologiques (Web 2.0, bases de données, les données centralisées ou réparties ....). Peu d'AO possèdent en effet ces connaissances.

Patrick GENDRE considère qu'il aurait été utile de mentionner davantage d'indications statistiques, économiques et financières.

Jean-Louis GRAINDORGE rappelle que ce rapport est destiné à un public relativement large et qu'il a été conçu de façon à ce que la lecture soit aisée mais il, reconnaît qu'il pourrait effectivement être enrichi.

Jean-François JANIN indique qu'il est important, au moment où se définissent les politiques environnementales que ce rapport, qui fait le point sur les activités et les perspectives de la PREDIM, puisse être rapidement diffusé. Aussi, préconise-t-il qu'il soit reproduit en 150 exemplaires dans sa forme actuelle, même si une seconde version peut être envisagée un peu plus tard.

## **Décision**

Le Comité de pilotage donne son accord à la diffusion du rapport d'activité 2002-2007 de la PREDIM. Dans la mesure du possible l'impression sera réalisée par le MEDAD.

### **2.2 Publication PREDIT « Services à la mobilité et information multimodale »**

Ce document couvre un champ plus large que l'activité de la PREDIM. En particulier, il retrace les travaux du Groupe opérationnel 2 du PREDIT. Il sera rédigé par Guillaume USTER et comptera de 50 à 60 pages. Il sera édité dans la Collection « Le Point Sur » de la documentation française.

Les membres du Comité de Pilotage sont invités à réagir sur un premier projet de plan.

Selon Bernard DUHEM, le livre est destiné à intéresser un large public et présenter la mobilité urbaine d'une manière didactique, en évitant toute complexité. Il suggère de limiter les commentaires sur le fonctionnement du PREDIT et de présenter une série de problématiques illustrées par les exemples que constituent les projets retenus par le PREDIT et par la PREDIM ;

En ce qui concerne la présentation des projets, Jean-François JANIN ajoute qu'il faudra veiller à ce que les projets soient présentés de manière aussi homogène que possible.

Tous les participants expriment leur accord sur ces points

### 2.3 Guide pour l'AMO sur les questions de montage et de suivi d'un système d'information voyageurs

Roland COTTE présente les travaux actuels du guide, élaboré par le CERTU. Une première version du document devrait sortir en 2008.

Ce guide porte sur les aspects fonctionnels, juridiques, financiers, de communication et l'accessibilité. Il sera utile pour apporter des précisions dans les cahiers des charges des AO. Le dernier chapitre fournit des informations sur ce que peut apporter en plus un système d'information.

## **3. PREDIT : bilan du PREDIT III et préparation du PREDIT IV : positionnement de la PREDIM**

### 3.1 Les actions du PREDIT 3

Bernard DUHEM fait état des actions de communication dans le cadre du PREDIT 3.

Plusieurs colloques ont été réalisés ou sont prévus sur 2007 :

- 26-27 avril 2007 – « Mobilité des personnes : comportements et services » à Lyon
- 19 juin 2007 – « Bruit des transports : de la connaissance à l'action » à Nantes
- 27-28 juin 2007 – « Recherche et innovation en sécurité routière » au CNRS Paris
- 18-19 septembre 2007 : « Pollutions locales et effet de serre : impacts et technologies » à la Rochelle
- 15-16 octobre 2007 : « Transports de marchandise :logistiques et technologies » à Marseille
- 15 novembre 2007 : « Coopération franco-allemande (Deufrako) » à Strasbourg
- 22 novembre 2007 : « Accessibilité handicapés » à Créteil
- 15-16 janvier 2008 : « Politiques de transport, prospectives et outils » à Paris
- 5 février 2008 : « Transport et technologies de l'information et de la communication » à l'UTC de Compiègne

Des publications ont également été effectuées à la Documentation Française (4 séries : Le point sur, Synthèse, Recherche, Guide) à raison de 10 à 15 ouvrages par an.

Le carrefour final du PREDIT 3 et le lancement du PREDIT 4 aura lieu du 5 au 7 mai 2008 au Palais des Congrès de la Porte Maillot à Paris

A cette occasion, le PREDIT a décidé d'éditer une série de plaquettes de 4 ou 8 pages destinées au grand public. Il explique qu'en principe la conception générale et le texte des plaquettes devront être fournis par les responsables des thèmes concernés, mais qu'il sera possible de disposer d'une assistance légère pour la PAO et le « re-writing ». Les contacts au sein du PREDIT sont Bertrand THEYS et Stéphanie de SA REGO.

Jean-Louis GRAINDORGE rappelle qu'il a été décidé de réaliser une plaquette PREDIM. Il indique qu'un premier travail a été fait durant l'été et qu'un premier projet sera présenté lors d'un prochain Comité de Pilotage.

### 3.2 Préparation du PREDIT 4 – positionnement de la PREDIM sur les thématiques envisagées

Bernard DUHEM rappelle que le calendrier prévisionnel de mise en place du PREDIT 4 est ; le suivant : finalisation courant novembre 2007 ; décision janvier 2008 ; mise en place en février 2008. Il souligne que ce calendrier est susceptible d'évoluer en fonction des décisions qui seront prises à l'issue du Grenelle de l'Environnement.

Le PREDIT doit pouvoir assumer une fonction nouvelle de consolidation, de mise en cohérence, de partage des expertises pour l'ensemble du dispositif français d'incitation incluant les ministères (MEDAD, Industrie, Recherche) les Agences (ADEME, OSEO ANVAR, ANR, AII) et les pôles de compétitivité.

Parmi les priorités thématiques :

- Le défi énergétique et climatique est un des objectifs majeurs du PREDIT 4 pour les transports de marchandises et de voyageurs. LA PREDIM est concernée par l'impact des ITS sur les gaz à effet de serre.
- La qualité des systèmes de transport (amélioration de la sécurité routière, sécurité des transports ferroviaires)
- les systèmes d'information et de communication sont au coeur de l'innovation et l'information des usagers intéresse directement la PREDIM.

Jean-François JANIN souhaite savoir si les liens du PREDIT et de la PREDIM durant le PREDIT 3 seront maintenus.

Bernard DUHEM lui répond que cette question n'a pas encore été abordée et conseille de consulter la DRAST pour trancher cette question.

## **4. Présentation du guide d'accessibilité numérique**

Catherine DABROWSKI et Philippe DELCOURT présentent le guide pratique sur l'accessibilité numérique (voir ci-joint le fichier de présentation).

Jean-Louis GRAINDORGE explique que, très vraisemblablement, la vérification de l'accessibilité des sites publics au regard des points de contrôle du référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGAA) résultera d'une auto évaluation. Bien que le nombre de sites concerné soit très important, il estime qu'une procédure de certification ou de labellisation aurait mieux garanti la mise en application de la loi, même si les usagers auront la possibilité de signaler tout service non conforme.

Il précise l'adresse où le guide peut être consulté et téléchargé :

[www.urba2000.com/guide/page1.htm](http://www.urba2000.com/guide/page1.htm)

Il indique que deux versions sont disponibles : une version couleur illustrée mise en page avec un logiciel libre de PAO ; une version accessible aux handicapés visuels. Il rappelle qu'il est accompagné d'un espace de ressources (textes, vidéos, ensemble de liens). Ces éléments seront placés sur un CD.

Compte tenu de l'important travail que représente la confection du guide et de l'intérêt de le diffuser aussi largement que possible, Jean-Louis GRAINDORGE, souhaiterait qu'URBA 2000 dispose d'un budget pour en faire réaliser une édition.

Cette proposition est acceptée.

## Décision

Roger LAMBERT est invité à contacter le secrétariat général du MEDAD pour l'informer et savoir s'il dispose de financements. Le résultat de cette démarche étant aléatoire et la diffusion du document devant être faite dans un délai aussi rapide que possible, il est demandé à URBA 2000 d'estimer sans attendre le coût d'une édition à 300 ou 400 exemplaires. A défaut d'autres moyens, le financement serait pris en charge par la DGMT ;

## **5. Présentation de POTIMART (Patrick GENDRE, Hugues ROMAIN RCS et Frédéric SCHETTINI MOBIGIS)**

Frédéric SCHETTINI expose les résultats de la phase 1 :

Ce projet consiste à créer une plate-forme SIG Transport composée de logiciels libres (modélisation, analyse et calculs d'itinéraires sur réseaux, interfaces bureautique et internet pour la visualisation des réseaux de transport modélisés).

Cette plate-forme pourra être utilisée pour analyser l'offre de transport à l'échelle d'une agglomération ou d'un territoire plus vaste et à la diffusion d'informations multimodales ou non aux voyageurs.

La phase 1 est une phase de démonstration, via un site internet ([www.potimart.org](http://www.potimart.org)), et fournit des caractéristiques fonctionnelles en matière de modélisation de réseaux de transport de personnes et de recherche multimodale à partir de logiciels libres existants comme CHOQUETTE, Synthese, PgRouting et CartoWeb. Le démonstrateur est hébergé par la Société Franco-Suisse CampToCamp.

Pour la fourniture des données transport, des contacts ont été pris auprès de l'AMIVIF, de SMTC-Tissé et du Syndicat Mixte Communauté Tarifaire en Charente-Maritime. En final c'est le site du SMTC-Tissé qui a été retenu.

Les données géographiques Téléalas sont fournies par la Société Cartosphère, partenaire également de l'IGN et de NavTech.

Hugues ROMAIN effectue des démonstrations sur :

1. La recherche de trajets VP avec l'outil PgRouting (<http://dev.camptocamp.com/potimart/potimart.php>)
2. Les données horaires TC présentées sous forme de grille horaire (train/bus/piéton) sans carte car il n'y a pas encore de base de données géographiques pour l'application TC

Le rapport de la phase 1 est en cours d'écriture.

La phase 1 constitue un préalable à la phase 2 qui devrait permettre la réalisation effective de la plate-forme de logiciels libres.

La phase 2 comprend :

- La recherche d'un site pilote
- La spécification de l'architecture POTIMART (définition des besoins des utilisateurs, spécification du modèle de données, définition des fonctions métier et SIG)
- La réalisation des développements, des tests et de l'évaluation de la plate-forme
- La mise en place d'un site internet communautaire

Le budget de la phase 2 est estimé à 150 K€ HT.

Les partenaires de POTIMART souhaitent organiser une demi-journée d'information sur le projet qui a déjà été présenté par ailleurs (présentation du 25 juin 2007 à l'IGN et aux rencontres internationales « Géomatique et Territoire » le 18 juin à Clermont-Ferrand).

Frédéric SCHETTINI résume la demande formulée à la PREDIM :

- Approuver les résultats de la première phase ;
- Soutenir financièrement la seconde phase ;
- Contribuer à la communication du projet.

Sur le premier point :

Jean-Louis GRAINDORGE demande pourquoi il n'y a pas de cartographie pour la recherche TC

Patrick GENDRE répond que la phase 1 a consisté à récupérer et à intégrer les briques logicielles existantes sans effectuer de développements conséquents.

Jean-François JANIN se demande si POTIMART n'entre pas en concurrence avec les fournisseurs de logiciels propriétaires. Telle que la présentation a été faite, il semble que l'objectif de POTIMART est de construire des applications concurrentes à celles qui existent déjà sur le marché. Il risque d'y avoir un rejet de la part des opérateurs de transport qui ont déjà contracté avec un fournisseur de logiciel.

Patrick GENDRE et Frédéric SCHETTINI précisent que POTIMART a pour objectif de développer des utilitaires « open source » d'intérêt public et de construire des briques logicielles normées que les éditeurs pourront intégrer dans leurs applications. Ils ne pensent pas, par conséquent, qu'il puisse exister un problème de concurrence avec les applications propriétaires existantes ou à venir.

Jean-François JANIN considère que, pour le succès du projet, il doit être clairement expliqué que POTIMART n'est pas concurrent mais complémentaire de l'offre éditoriale.

Plusieurs membres du Comité de Pilotage interviennent dans le même sens.

Sur le deuxième point

Jean-François JANIN et Roger LAMBERT expliquent que la PREDIM n'est pas actuellement en mesure de financer la seconde phase du projet mais qu'il se pourrait qu'au terme de l'arbitrage sur les crédits disponibles en fin d'année de nouvelles possibilités existent.

Dans ce contexte, ils recommandent aux porteurs du projet de reformuler une proposition décomposée en plusieurs modules autonomes dont chacun pourrait, s'il n'est pas possible de soutenir la seconde phase en intégralité, faire l'objet d'un financement particulier. Dès réception de cette demande, les experts qui sont intervenus au départ (Dominique BOUTON, MEDAD ; Magali di SALVO, CERTU) seront de nouveau consultés.

#### *Sur le troisième point*

La PREDIM n'aura pas de stand aux rencontres nationales du transport public organisées par le GIE « Objectif Transport Public » les 7,8 et 9 novembre à Clermont-Ferrand. Cependant, le PREDIT sera présent à l'exposition. Une demande sera adressée au PREDIT afin que la PREDIM puisse disposer d'un stand. POTIMART serait alors un de ses sujets de communication.

### **Décision**

Le Comité de Pilotage :

- Approuvent les travaux réalisés dans le cadre de la première phase de POTIMART
- Donnent un accord de principe au soutien de la seconde phase du projet, estimée à 150 K€ HT, au taux maximum de 80%, et à hauteur d'un montant correspondant aux disponibilités financières ;
- Acceptent de soutenir la communication du projet.

### **6. Calendrier des événements de la PREDIM jusque la fin de l'année 2007**

- Journée d'information sur les NFC (Near Field Communication) ; date à prévoir probablement fin novembre ou décembre
- Journée régionale en Rhône-Alpes à Grenoble (système CG38/Multitud/GMCD) fin octobre
- Réunion Géoportail dont la date est à déterminer avec l'IGN. Le sujet concerne la base de données des points d'arrêt (POTIMART pourrait être un outil d'implémentation d'IFOPT) et la réutilisation des données de PASSIM. Des sites comme La Rochelle, voire Pays de Loire pourraient aussi alimenter le Géoportail à titre expérimental
- Comité de Pilotage le 25 octobre
- Comité de Pilotage le 21 novembre

### **7. Projets Européens**

- le projet LINK a démarré le 11 avril. Une base de données de personnes concernées par le projet a été constituée ainsi qu'un questionnaire.
- le projet IFM n'a pas encore été sélectionné mais sa note d'évaluation est de 13/15 ce qui le place en très bonne position. Le projet comporte une partie intéressante sur l'organisation et le juridique (protection des données personnelles). Les AOT sont invitées à participer à IFM.
- I-travel - plateforme de services pour le voyageur branché.

Le concept I-travel consiste à faire la liaison entre l'information de mobilité avant et pendant le voyage et le contexte dans lequel se situera ou se situe le voyageur (concept du « context

awareness »). Le projet européen a pour objet d'approfondir le concept, d'en étudier les applications potentielles et les développements à en attendre en termes de marchés. Il associe donc tout naturellement les acteurs du transport, les fournisseurs d'information et les fournisseurs de service. Ce projet est coordonné par ERTICO

## **8. Région Alsace : avis favorable de la MAPPP ; mise en œuvre du contrat de partenariat ; département de l'Oise : utilisation de la procédure du contrat de partenariat pour la mise en place d'une billettique et d'un service d'information multimodale et d'une centrale TAD**

La réalisation du développement et l'exploitation du SIM alsacien dans le cadre d'un contrat de partenariat est maintenant décidée après l'avis favorable émis par la MAPPP en juillet dernier. Une AMO a été sélectionnée.

Le département de l'Oise souhaite également utiliser cette procédure et réaliser ainsi un nouveau système billettique et un système d'information voyageurs. Une première réunion avec des AO du département se tiendra le 1<sup>er</sup> octobre.

## **9. Rapport MOUVERPERSO**

Un rapport provisoire avait été livré au Comité de Pilotage du 3 avril. Le rapport final a apporté des améliorations sur les points demandés :

- les tests fonctionnels sont illustrés par des exemples
- un panel de 20 étudiants a été constitué
- une méthode d'évaluation a été mise en œuvre qui a permis de recenser les améliorations à apporter : ajout d'un message explicatif après l'envoi d'une requête , ajout d'une aide pour les utilisateurs, amélioration de l'ergonomie pour le choix d'un profil utilisateur .

Le rapport final traite donc avec satisfaction les questions qui avaient été posées en avril.

Si une autre phase devait être envisagée, MOUVERPERSO pourrait apporter des améliorations sur l'adaptation de la personnalisation de l'information transport en fonction des conditions climatiques, des spécificités et des potentialités de l'information multimodale.

## **10. Questions diverses**

- Le nouveau site PREDIM devrait être opérationnel en septembre 2007
- Le site PASSIM est hébergé depuis le 25 juin à l'adresse [www.passim.info](http://www.passim.info)
- L'AMIVIF a fait réaliser une étude sur les besoins d'information des personnes handicapés dans les transports publics et les propositions d'amélioration du service INFOMOBI. La DGMT souhaite que l'AMIVIF lui cède cette étude. Pour cela une demande sera envoyée au STIF pour connaître les modalités de cette cession et les accords de diffusion

**Décision** : une demande sera envoyée au STIF pour connaître les modalités et les accords de diffusion concernant la cession, à la DGMT, de l'étude réalisée pour le compte de l'AMIVIF « besoins d'information des personnes handicapés dans les transports publics et les propositions d'amélioration du service INFOMOBI ».

**Le prochain Comité de Pilotage aura lieu le jeudi 25 octobre 2007 à 9H30  
dans les locaux d'URBA 2000**